



## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2023 INTERVENTIONS

### 1 – Décision modificative n°1 Budget Ville Exercice 2023s

Intervention de Suzanne Egal

Monsieur le Maire, mes chers collègues

Nous revenons sur l'affectation du filet de sécurité de 576000€.

Nous avons bien compris que l'augmentation de 1,5% applicable en juillet n'était pas connue lors du budget,

que vous avez décidé d'ouvrir l'emprunt dès juin 2023 pour faire de l'optimisation financière, les projets d'investissement n'étant pas suffisamment avancés pour l'utiliser et donc que les intérêts de l'emprunt sont à inscrire en 2023. On peut s'étonner cependant, de ne pas trouver en recettes les intérêts du placement effectué.

En revanche, l'impact du changement des règles concernant les amortissements n'était pas non plus intégré au budget alors que la délibération correspondante nous avait été soumise lors du CM du 15 décembre 2022, les 150 000€ d'amortissements auraient dû être dans le budget présenté.

De même, l'admission en non-valeur aurait pu en grande partie être intégrée au budget, les entreprises défaillantes étant identifiées en 2018 pour 12 000€ et 20000€ en 2022.

Au final, la recette exceptionnelle de ce 'filet de sécurité' à hauteur de 576 000€ ne dégage que 112 200€ de capacité d'autofinancement supplémentaire ce qui interroge sur la pertinence du budget présenté en début d'année.

Nous n'avons pas voté le budget, nous nous abstiendrons pour cette modification